



2335, Route du Fleuve
Les Éboulements (Québec)
G0A 2M0

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU NOUVEAU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné,

- **QUE** le rôle triennal d'évaluation foncière 2026-2027-2028 de la municipalité des Éboulements en vigueur le 1^{er} janvier 2026 a été déposé le 28 octobre 2025 et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal situé au 2335, route du Fleuve, durant les heures régulières, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h 15 à 12 h 00 ;
- **QU'**une personne qui a un intérêt à le faire peut déposer une demande de révision relativement à l'unité d'évaluation à l'égard de ce rôle et que, pour être recevable, doit remplir les conditions suivantes :
 - Être déposée avant le 30 avril 2026 ;
 - Être faite sur le formulaire intitulé "**Demande de révision à l'égard du rôle d'évaluation foncière**" disponible au bureau municipal sur le site Web de la MRC de Charlevoix. Si vous n'êtes pas le propriétaire unique de l'immeuble, remplir le formulaire intitulé "**Procuration**" et le transmettre avec la demande;
 - Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement 193-23, article 7, de la MRC de Charlevoix, et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.
 - Être déposée à la MRC de Charlevoix, sise au 4, place de l'Église, Baie-Saint-Paul (QC) G3Z 1T2 ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS CE 29^E JOUR D'OCTOBRE 2025

Jean-Sébastien Pilote
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Jean-Sébastien Pilote, directeur général et greffier-trésorier, de la Municipalité des Éboulements, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis à l'endroit désigné par le conseil municipal et publié sur le site Web de la Municipalité.

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS, CE 29^{ÈME} JOUR D'OCTOBRE 2025.

Jean-Sébastien Pilote
Directeur général et greffier-trésorier